

1. La soutenance du **mémoire de Master** aura au même lieu que la soutenance du mémoire d'ingénieur et évalué par le même jury.
2. Le mémoire de master doit traiter un sujet lié au thème de mémoire de Fin d'Études (MFE) et consacre une recherche bibliographique.
3. Ledit mémoire doit être rédigé selon les normes ISO7144-86 d'une thèse et ISO690 de citations bibliographiques
(*Documents sont disponibles sur Moodle*)
4. Le mémoire fera l'objet d'une vérification du plagiat en utilisant le logiciel de similitude Compliatio. À ce titre, un compte sera attribué sur demande par l'intéressé aux services de la bibliothèque de l'école pour effectuer le contrôle de similitude.
5. Les résultats du test de similitudes doivent accompagner le mémoire de master lors l'opération de dépôt au département.
6. Les attestations de succès de master seront délivrées aux étudiants au cours de l'année universitaire, qui suit l'année de leurs soutenances du master. L'évaluation du mémoire devant le jury concerne les volets ci-après :
 - Qualité scientifique de l'état de l'art : **Coefficient 1**
 - Respect des règles de citation et rédaction scientifique du mémoire : **Coefficient 1**
 - Réponses aux questions posées par les membres de jury : **Coefficient 2**
 - Note de la moyenne obtenue durant la formation théorique : **Coefficient 2**